



Genève, le 21 juin 2023

Aux représentant-e-s de la presse
et des médias

Mobilité, propreté et harcèlement de rue ont mobilisé la police municipale de la Ville de Genève en 2022

Mais que fait la police municipale? Comment contribue-t-elle à améliorer la sécurité et la qualité de vie en Ville de Genève? Le rapport d'activité 2022 de la police municipale offre un aperçu détaillé des actions menées en s'appuyant sur plusieurs chiffres clés.

La police municipale de la Ville de Genève continue de jouer un rôle central en tant que force de proximité solidement ancrée dans les quartiers. En 2022, près de 90% de ses activités étaient consacrées aux patrouilles sur l'espace public, principalement à pied ou à vélo. Dans cette optique, la fonction d'îlotier-ière a été réintroduite dans les 6 postes principaux de la ville. Ces dernier-ière-s ont pu contribuer grandement au renforcement du sentiment de sécurité et à favoriser la cohésion sociale entre les différent-e-s acteur-ric-e-s des quartiers.

"La police municipale de la Ville de Genève remplit pleinement son rôle de police de proximité avec une action préventive mais aussi répressive indispensable", rappelle Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en charge du Département de la Sécurité et des sports.

"L'année 2022 a été marquée par un nouveau défi lancé à la police municipale, celui d'intensifier la lutte contre le harcèlement de rue et d'accompagner les victimes", explique la commandante Christine Camp, cheffe de service de la police municipale de la Ville de Genève.

Depuis le 1er juin, le service a contribué à doter l'application gratuite « Genève en Poche » d'une fonctionnalité de signalement des cas de harcèlement dans l'espace public. Mieux encore, elle a spécialement formé des agent-e-s de la police municipale à l'écoute des victimes afin de faire bénéficier à ces dernières d'un accompagnement pouvant aller jusqu'à un dépôt de plainte (2 cas en 2022).

En 2022, la police municipale a aussi maintenu une vigilance accrue face aux infractions liées à la propreté urbaine. Parmi celles-ci, on relève notamment 743 cas de littering verbalisés. Les actions visant à favoriser une mobilité apaisée n'ont pas été négligées et la police municipale est intervenue à de nombreuses reprises pour sanctionner les comportements dangereux envers les autres usager-e-s de l'espace public. Près de 1200 automobilistes ont été sanctionnés, 1434 conducteurs de deux-roues motorisés et 1302 cyclistes.

Enfin, la police municipale a poursuivi sa sensibilisation et intensifié ses interventions face aux nuisances sonores, qui gâchent la quiétude des habitant-e-s de certains quartiers, sanctionnant ainsi 165 cas de tapages isolés dans l'espace public.

Le rapport complet peut être téléchargé [ici](#).

Contact presse :

M. Cédric Waelti

Conseiller de direction de charge de la communication

Département de la sécurité et des sports

Tél. + 41 22 418 24 82 / 079 596 19 79

Courriel : cedric.waelti@ville-ge.ch